



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

délinquance

Question écrite n° 24463

Texte de la question

M. Gilbert Gantier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les graves dommages causés par des « jeunes » au domaine public ainsi qu'aux biens privés et aux personnes au cours de l'année 1998. C'est ainsi qu'en 1998, plusieurs agents de la force publique ont été grièvement blessés. Il lui demande, si l'ensemble de ces dégâts a été recensé et, le cas échéant, le coût qu'il représente pour la collectivité nationale. Il lui demande, en outre, quel a été l'impact des dommages dus à la Coupe du monde de football sur ces différents coûts.

Texte de la réponse

Le ministère de l'intérieur ne dispose d'aucune indication quant au coût des dommages qui auraient pu être imputés à des jeunes lors de la Coupe du monde de football. L'impact bénéfique de cette manifestation populaire qui s'est achevée en apothéose est sans commune mesure sur le plan des relations entre les peuples et des rapprochements intercommunautaires, avec les quelques exactions commises çà et là. Il est difficile d'oublier l'agression odieuse dont fut victime le gendarme Nivel prie à partie et gravement blessé par des hooligans à Lens. Mais les forces de l'ordre n'ont pas eu à déplorer, dans leurs rangs, d'autre blessé grave dans les quelques heurts qui se sont produits aux abords des stades. De surcroît, il n'est pas avéré que la compétition qui s'est déroulée en différents points du territoire et sur une période de plusieurs semaines ait eu pour conséquence une hausse des phénomènes de violence. Il n'aura pas échappé à l'honorable parlementaire que la presse s'est largement fait l'écho des effets positifs de la Coupe du monde au plan de la sécurité et que l'on a pu constater une diminution du nombre des manifestations de violences urbaines dans les mois qui ont suivi l'événement. Pour répondre à la seconde question, le nombre de policiers de sécurité publique blessés dans l'exercice de leur fonction en 1998, à l'occasion de missions anticriminalité ou de maintien de l'ordre, s'est élevé à 999. Quant aux personnels blessés lors d'accidents de circulation, à l'occasion de séances de formation et d'entraînement sportif ou à la suite de circonstances fortuites, leur nombre a été de 420.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Gantier](#)

Circonscription : Paris (15^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24463

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1999, page 565

Réponse publiée le : 17 mai 1999, page 3001